

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
EN PÉRIODE COVID-19
École du Joli-Bois**

Procès-verbal de la séance extraordinaire (lors de la période de la COVID-19) du conseil d'établissement de l'école du Joli-Bois tenue le 27 octobre 2020 à 18h00 par la plateforme *Team* en visioconférence à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

La direction de l'école : Martine Cusson

Le (la) président(e) : Sophie Archambault

Les membres : Geneviève Aubin
Maude Barriault
Mylène Brossoit
Marie-Pier Dupré
Geneviève Labonté
Valérie Lefebvre
Sarah-Jane Poirier
Chantal St-Pierre
Élodie Therrien

Étaient absents à la visioconférence: N/A

Ont participé préalablement par courriel : N/A

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 27 octobre 2020**

[CE-036-2021-07] IL EST PROPOSÉ par Marie-Pier Dupré et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la séance du 27 octobre 2020.

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2020

CONSIDÉRANT que les documents ont été reçu préalablement par courriel afin d'en prendre connaissance;

CONSIDÉRANT que le contenu est conforme ;

[CE-036-2021-08] IL EST PROPOSÉ par Marie-Pier Dupré et résolu unanimement D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2020.

3. CORRESPONDANCE ET MOT DE LA PRÉSIDENTE

Rien à signaler. Aucune correspondance n'a été reçue.

4. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucune assemblée présente.

5. PAROLE AU COMITÉ DU REPRÉSENTANT DE PARENT

Rien à signaler.

La direction procédera à une vérification afin de s'assurer que les coordonnées des nouveaux membres du comité de parent ont été transmis par le secrétariat général.

6. PROCÉDURE TEMPORAIRE TENUE DES SÉANCES À DISTANCE

La direction présente l'ajout concernant le point parole à l'assemblée à ajouter à nos régies interne COVID.

[CE-036-2021-09] IL EST PROPOSÉ par Sarah-Jane Poirier et résolu unanimement d'adopter la modification de notre procédure de régie interne pour permettre une parole à l'assemblée plus juste.

7. MODIFICATION NORMES ET MODALITÉS

Voici les modifications apportées suites à l'annonce du Ministre :

Fin de la 1ere étape 22 décembre et transmission du premier bulletin dans la semaine du 22 janvier (pondération 50% selon les consignes du MEES) et la 2^e étape sera du 7 janvier au 22 juin (pondération 50% selon les consignes du MEES).

Concernant la première communication, celle-ci sera envoyée aux parents le 6 novembre.

Une lettre explicative sera envoyée aux parents par courriel.

[CE-036-2021-10] IL EST PROPOSÉ par Sarah-Jane Poirier et résolu unanimement d'adopté la modification-remise des bulletins pour l'année scolaire 20-

21.

8. DEMANDE ACTIVITÉ SCOLAIRE

Les enseignantes du préscolaire déposent une demande de sortie éducative.

Nom de la sortie: Tortue Berlué. Il s'agit d'un théâtre avec comédiens et marionnettes présenté à bord d'un autobus qui se stationne dans le débarcadère de l'école. Cette activité respecte les normes sanitaires.

Le formulaire de sortie est présenté à l'assemblée et expliqué par l'enseignante.

[CE-036-2021-11]

IL EST PROPOSÉ par Élodie Therrien et résolu unanimement d'adopter la sortie demandée.

9. PAROLE RESPONSABLE SDG

Proposition pour les journées pédagogiques

Dans le contexte de la COVID, nous aimerions suivre le pas de nos collègues de certaines écoles qui ont commencé à limiter les places lors des journées pédagogiques. Les réglementations et nouvelles consignes ne permettent pas de faire vivre un réel milieu de garde selon les consignes demandées. (effectifs ressources humaines manquants, bulle-classe pour des raisons sanitaires et consignes du ministre, etc.). Plusieurs interventions différentes ont été mise en place (dossard, affiches, activités adaptées, zones, mesures pour les limiter déplacements etc)

Avec ce portrait de situation voici nos 2 propositions :

Proposition 1

Nous aimerions limiter les inscriptions à 75 ce qui correspond à un respect des ratio des éducatrices tout en se souciant des contraintes de la COVID afin d'offrir un service de qualité aux élèves. Cette demande n'est pas une si grande coupure de service à jour puisqu'en moyenne nous avons eu 75 inscriptions. Sauf pour la dernière qui a été de 92 inscriptions.

Proposition 2

Offrir un service aux élèves du préscolaire à la 4^e année sans dépasser 80 inscriptions afin d'offrir un service de qualité aux élèves.

Mme St-Pierre tient à souligner que les propositions ont pour objectifs d'assurer la sécurité et d'offrir un service de qualité. Elle est fière de

[CE-036-2021-12]

son équipe et nous assure qu'elles font des pieds et des mains pour que le quotidien des enfants soit le plus agréable possible.

Décision du C.É

La majorité des membres du C.É se prononcent en faveur de la proposition 2. IL EST PROPOSÉ par Mme Archambault l'adoption de cette proposition.

10. PAROLE À LA DIRECTION

Avec l'arrivée des CA , une formation a été produite par le Ministère et résulte d'une collaboration exceptionnelle avec plusieurs partenaires du réseau scolaire. C'est sous forme de capsules que les formations ont été bâties et ce, pour les c.é en place, mais surtout afin d'informer et former chaque nouveau membre d'un c.é. La direction générale du centre de service a demandé aux directions d'établissement de promouvoir cette information et c'est pourquoi les membres c.é sont informés qu'ils peuvent accéder sur You Tube à de mini capsules afin d'être mieux renseignés sur les rôles et responsabilités d'un c.é.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>.

Vous y trouverez différents documents, dont un cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement. Au cours des prochains mois, des capsules et des fiches seront ajoutées au site Web pour compléter le contenu de la formation.

La direction a débuté à la mi octobre la *Nouvelle du Joli-Bois* en collaboration avec des élèves de 6^e année. Pour stimuler le positif et faire vivre des réussites. « Nous avons relancé les ÉCU et 1 fois par semaine nous avons une émission sous forme de capsule télévisée (gracieuseté des talents de montage de l'enseignante Mme Labonté) » La première activité école sera un cinéma /popcorn .

M.Bélanger, directeur adjoint , est en congé de paternité et sera de retour le 6 décembre prochain. Mme Valérie Lefebvre est libérée 2 jours/semaine comme responsable école pour soutenir la direction pendant l'absence de M.Bélanger.

11. PAROLE AUX ENSEIGNANTES

Mme Maude Barriault mentionne que ses élèves apprécient beaucoup la capsule *La Nouvelle du Joli-Bois*.

Mme Geneviève Lefebvre nous mentionne qu'à défaut de pouvoir utiliser la bibliothèque, des bacs de livres seront offerts pour consultation à chacune des classes.

Mme Geneviève Labonté souligne que le comité Halloween, formé par les enseignantes du préscolaire, prévoit de belles activités pour la

journée du 30 octobre (pour toute l'école).

12.LEVÉE DE LA SÉANCE

[CE-036-2021-12] IL EST PROPOSÉ par Marie-Pier Dupré et résolu unanimement de lever la séance. Il est 19h30.

Prochain c.é aura lieu le mardi 15 décembre 2020, 18h00.

Sophie Archambault
Président(e)

Martine Cusson
Directrice de l'école